



Partir vivre à l'étranger avec mes enfants

Par **JUANITA7**, le **17/04/2010** à **22:53**

bonjour,

je suis dans une procédure de divorce pour faute suite à des violences conjugales. j'ai trois enfants âgés de 2ans, 5 ans et 8 ans dont j'ai eu la garde ainsi que le domicile conjugal; je vois pas avancer la procédure. J'ai demandé une mesure incidante pour une expertise psychiatrique du père car il ne cesse de perturber les enfants, mais malheureusement je suis en guadeloupe et j'ai l'impression que rien n'avance, à chaque nouvelle audience il y a un report. Alors, en plus les enfants pleurent pour ne pas aller chez leur père car il tape pour un oui pour un non. Donc je me trouve bloquée tant qu'une décision du juge n'est pas rendue. Ma question porte sur un projet de partir travailler à l'étranger car il y a un poste qui s'est offert à moi aux USA, mais le hic c'est comment ça se passe si le père refuse qu'ils partent? A-t-il le droit de m'empêcher de partir avec les enfants si j'en ai la garde ? ai-je besoin de son accord pour déménager avec les enfants? Si je loue le domicile conjugal quand je partirai dois-je lui verser une part du loyer alors que c'est moi qui paie les taxes foncières et d'habitation?